



SALLEBOEUF

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

ID : 033-213304967-20240408-2024_006-AR

S²LO

ARRETE N° 2024/006

Portant affectation d'une numérotation de voirie 15 Chemin de Cantinolle

Le Maire de la commune de SALLEBOEUF,

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des collectivités locales, complétée et modifiée par la loi n°82-623 du 22 juillet 1982 ;

VU la loi n°83-8 du 7 janvier 1983 modifiée relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2213-1 à L2213-6-1 et L2215-5 ;

VU le PLU modifié approuvé le 12 février 2024, mise en compatibilité le 07 mars 2024 ;

VU l'article 610-5 du Code Pénal.

VU la demande en date du 05 avril 2024 effectuée par Madame Serena SIK en vue d'attribuer un numéro sur les parcelles cadastrées AP 0384 et AP 0386.

CONSIDÉRANT que la numérotation des habitations constitue une mesure de police générale que seul le Maire peut prescrire.

ARRÊTE

Article 1 : La numérotation des parcelles situées Chemin de Cantinolle est attribuée comme suit :

- **AP 0384 et AP 0386 : n°15 Chemin de Cantinolle 33370 Salleboeuf**

Article 2 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- DDTM de Libourne,
- Service du Cadastre de Libourne,
- SDIS 33,
- Brigade de Gendarmerie de Tresses,
- Service du SEMOCTOM,
- Service de la poste de Tresses,

Article 3 : Conformément à l'article R 421-1 du Code de Justice Administrative, le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bordeaux sis 9 rue Tastet 33000 BORDEAUX.

Article 4 : Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur.

Article 5 :

- Madame le Maire,
- Monsieur le Responsable de Police Municipale de Salleboeuf,
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Tresses,

Sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à SALLEBOEUF, le 08 avril 2024.

Le Maire,


Nathalie MAVIEL

